BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 547

17 – CHARENTE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE

Ventes et cessions

107 919 201 RCS La Rochelle.
ROCAÔRA DÉVELOPPEMENT.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 500.00 EUR.
Adresse : 10, Avenue Simone Veil, 17137 L'Houmeau.
Précédent propriétaire : 819 983 024 RCS La Rochelle. **MONCONDUIT** (Cédric).
Oppositions : Apport en société du patrimoine affecté.
Commentaires : Suivant acte SSP électronique en date du 26/09/2026 enregistré au SPFE La Rochelle 1 le 28/09/2026 – Dossier 2026 00034372 – référence 1704P01 2026 A 01293, M. Cédric MONCONDUIT demeurant 10 avenue Simone Veil - 17137 L'HOUMEAU a fait apport à la société RocaÔra Développement, SARL au capital de 500 €, ayant son siège social : 10 avenue Simone Veil – 17137 L'HOUMEAU, immatriculée au RCS La Rochelle sous le numéro 107 919 201, de l'universalité de son patrimoine professionnel affecté à l'activité d'agent commercial dans l'immobilier exploité par le biais d'une entreprise individuelle à responsabilité limitée, pour lequel M. Cédric MONCONDUIT est immatriculé au RCS La Rochelle sous le n ° 819 983 024 – Code APE : 4619B, comprenant l'ensemble des biens, droits, obligations, sûretés nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle ou utilisés pour l'exercice de celle-ci, qui ont fait l'objet d'une affectation à l'activité professionnelle lors de la déclaration initiale d'affectation du patrimoine et de ses réactualisations. Les éléments incorporels et corporels dudit patrimoine ont été apportés pour une valeur de 130 000 euros. La date de propriété des biens et droits apportés a été fixée au 26/09/2026 et la date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 24/07/2026. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à M. Cédric MONCONDUIT, de 130 000 parts sociales de la Société RocaÔra Développement. Le présent avis est accompagné d'un état descriptif des biens, droits, obligations ou sûretés composant le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel, tel qu'il résulte du dernier exercice comptable clos actualisé à la date du transfert. Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un mois à compter de la publication pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle..